



LIENS UTILES SUR LES PROTECTEURS DE HANCHE

PODVIN-DELEPLANQUE J, DREUIL D, HUVENT D, PUISIEUX F, *Rev Geriatr* 2015 ; 40 (6) : 355-62, http://www.revuedegeriatrie.fr/lespdf/2015_40_355-362.pdf

<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs344/fr/> les recommandations de l'OMS de 2012 mentionnent les protecteurs de hanche comme stratégie de prévention des fractures, chez les personnes à risque de fracture (ostéoporose antécédents de fractures,) Les protecteurs de hanche permettent probablement de réduire le risque de fractures de la hanche chez les personnes âgées dans les maisons de soins ou dans les contextes de soins résidentiels, sans augmenter la fréquence des chutes. Cependant, les protecteurs de hanche pourraient augmenter légèrement le faible risque de fracture du bassin. L'acceptation et l'observance médiocres par les personnes âgées à qui sont proposés les protecteurs de hanche est un obstacle à leur utilisation. Une meilleure compréhension est nécessaire des facteurs personnels et liés à la conception des protecteurs pouvant influencer leur acceptation et l'observance dans leur port.

SANTESSO N, CARRASCO-LABRA A, BRIGNARDELLO-PETERSEN R, *Revue Cochrane* 2014: <http://www.cochrane.org/fr/CD001255/protecteurs-de-hanche-pour-la-prevention-des-fractures-de-la-hanche-chez-les-personnes-agees>

Les protecteurs de hanche sont des caches en plastique (durs) ou des coussinets en mousse (mous), généralement placés dans les poches de sous-vêtements spécialement conçus à cet effet. Ils servent à amortir les chutes latérales sur la hanche.

Conclusions des auteurs : Les protecteurs de hanche permettent probablement de réduire le risque de fractures de la hanche chez les personnes âgées dans les maisons de soins ou dans les contextes de soins résidentiels, sans augmenter la fréquence des chutes. Cependant, les protecteurs de hanche pourraient augmenter légèrement le faible risque de fracture du bassin. L'acceptation et l'observance médiocres par les personnes âgées à qui sont proposés les protecteurs de hanche est un obstacle à leur utilisation. Une meilleure compréhension est nécessaire des facteurs personnels et liés à la conception des protecteurs pouvant influencer leur acceptation et l'observance dans leur port.

https://www.cadth.ca/media/pdf/CADTH_Hip_Protectors_Policy_Guidance_f.pdf la même démarche au Canada, que celle de la HAS en France (voir ci-dessous) en 2010 qui décide de cibler l'usage, par une stratégie de choix du dispositif et de choix de la population, à risque de fracture et compliant.

<http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/cepp-986.pdf> ce document de 2007 de la HAS fait le point des publications, mais il faut être prudent sur la conclusion, car la HAS fait cette analyse dans le but de rembourser les protecteurs de hanche (donc la conclusion est en fait, cette efficacité mérite-t-elle un remboursement ?), et il semble qu'il y ait une efficacité en EHPAD sous réserve d'une compliance. La HAS décide de ne pas rembourser ces protecteurs.

T. Cudennec, D. Haguenaer - *Hôpital Sainte-Périne, Paris, Avril 2004*, Les protecteurs de hanche dans la prévention de la fracture de l'extrémité supérieure du fémur

http://www.saging.com/mise_au_point/les-protecteurs-de-hanche-dans-la-prevention-de-la-fracture-de-l'extremite-superieure-du-femur-

L'intérêt des protecteurs de hanches est d'agir spontanément et immédiatement, dès qu'ils sont portés, contrairement aux autres traitements préventifs qui ont tous un délai d'action certain. Leur utilisation diminue la fréquence des fractures. De plus, en théorie, ils permettraient de diminuer l'appréhension de nouvelles chutes et donc de maintenir des activités sociales, préservant ainsi la qualité de vie.

Plusieurs types de protecteurs de hanche sont maintenant disponibles sur le marché.

Leur efficacité dépend de trois facteurs qui sont: 1) le bon positionnement des coques sur les trochanters ; 2) les propriétés biomécaniques du protecteur, c'est-à-dire la capacité d'amortissement et de répartition des forces d'impact ; 3) la compliance des patients porteurs. Les résultats des différentes études réalisées montrent une baisse de l'ordre de 50% de l'incidence des fractures chez les sujets qui portaient leur protection. Cependant, certains auteurs n'ont pas retrouvé cette efficacité.

Les problèmes de compliance au port de ces protecteurs de hanche permettent vraisemblablement d'expliquer ces divergences de résultats, le protecteur de hanche n'étant efficace qu'à la condition d'être porté au moment de la chute, c'est à dire dès le passage en orthostatisme.

Conclusion

Le protecteur de hanche représente une avancée dans la prise en charge de l'ostéoporose et dans la prévention de la fracture de l'extrémité supérieure du fémur. Son efficacité est démontrée dans une population institutionnalisée à risque de chute. La compliance face à ce dispositif reste néanmoins une préoccupation majeure, celle-ci constituant le facteur limitant de son efficacité. La sensibilisation et l'éducation des personnes âgées, de leur entourage et des soignants, sont des étapes indispensables à la reconnaissance et à l'optimisation de l'usage de ce dispositif.